

Offre de stage M2

Analyse historique et comparative des dispositifs de politique locale d'accompagnement des agriculteurs dans l'agroécologie

Contexte

Pour répondre à certains enjeux environnementaux en agriculture, la France a lancé en 2012 « le plan agroécologique pour la France », mobilisateur et ambitieux visant à rendre plus durable son agriculture. Ce plan, transcrit dans la « loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt » de 2014, est notamment instrumenté par des dispositifs innovants qui soutiennent les dimensions « bottom-up », « collective » et « territoriale » inhérentes à la transition agroécologique. Ces dispositifs sont déclinés régionalement et prennent différentes formes suivant leur périmètre d'intervention, leur objectif propre et les modalités de mise en œuvre. Trois dispositifs œuvrent pour une transition agroécologique en région. Ces dispositifs, collectifs, territorialisés et ascendants, sont largement déployés en région Occitanie :

- les réseaux de Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires (DEPHY) constituent une action majeure du plan Écophyto. Ils visent à réduire l'usage des produits phytosanitaires. La région Occitanie compte (au 1^{er} août 2018) 35 réseaux de type « FERME » (**groupes d'exploitation**) et 42 de type « EXPE » (**dispositifs expérimentaux ou sites ateliers**) ;
- les projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) territorialisés, qui visent « à accompagner **les exploitations agricoles** pour préserver et restaurer la biodiversité et les ressources en eau, par la mise en œuvre de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) ». En particulier, on centrera nos analyses sur **les territoires dans lesquels de nombreuses exploitations agricoles sont inscrites dans ces dispositifs** ;
- les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), qui sont des « **collectifs d'agriculteurs** reconnus par l'État qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. » La région Occitanie compte, pour la première vague de labellisation, 92 GIEE.

Mission

Dans le cadre de sa mission, le/la stagiaire établira, en collaboration avec les institutions de gestion (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – DRAAF, ou structures d'animation des dispositifs), un recensement des différents textes de cadrage des dispositifs de politiques publiques agroécologiques en Région Occitanie (« fermes des 30 000 », Projets Agro-Environnementaux Climatiques et Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental). Il/elle complètera cette analyse en réalisant un état de l'art de la littérature scientifique et institutionnelle sur la mise en œuvre spécifique de ces dispositifs, de manière à pouvoir les replacer dans une perspective historique plus large d'évolution de la politique publique.

A cet état de l'art s'ajoutera une analyse statistique des documents de cadrage des dispositifs (par approche lexicométrique). Il s'agira de mettre en évidence la manière dont ils ont évolué, ainsi que les spécificités lexicales des différents textes. Ce travail d'analyse pourra être utilement complété à partir d'entretiens réalisés auprès d'agents de la DRAAF en charge des différents dispositifs, et éventuellement du Ministère de l'Agriculture, de manière à avoir une idée plus claire de la reconfiguration des outils de politiques publiques.

La mission comportera plusieurs tâches :

- identifier et synthétiser la littérature traitant des dispositifs politiques d'intérêt
- Analyse statistique du corpus textuel des documents de cadrage
- Conduire des entretiens complémentaires pour renseigner les principes qui sous-tendent les dispositifs
- Analyse des résultats et élaboration du mémoire.

Compétences requises

Formation aux sciences sociales. Récolte d'information et de données. Capacité de synthèse. Sens de l'initiative. Compétences rédactionnelles nécessaires. Une connaissance des dispositifs étudiés serait un plus. Il n'est pas nécessaire de maîtriser les outils d'analyse statistique textuelle ; une formation « prise en main » sera dispensée.

Conditions

Lieu : Le stagiaire sera hébergé au sein de l'UMR INNOVATIONS, sur le campus de Montpellier Supagro. Il pourra être nécessaire d'effectuer un séjour dans les locaux de la DRAAF à Montpellier.

Durée : stage de 6 mois à partir de mars 2021

Indemnité de stage : Selon la grille de gratification des stagiaires : 555 euros par mois en 2021

Encadrement: L'encadrement du stagiaire sera assuré par Pierre Gasselin (INRAE, UMR Innovation, Montpellier) et Gaël Plumecocq (INRAE, UMR Agir - Toulouse).

Candidature : Envoyer lettre de motivation et curriculum vitae pour le 8 janvier au plus tard à Pierre Gasselin (pierre.gasselin@inrae.fr) et Gaël Plumecocq (gael.plumecocq@inrae.fr).